

Humanitaire/Opération de collecte de sang au profit du CNTS

En quête des groupes rares



Photo : SNN

Le chef d'équipe de la brigade mobile du CNTS, Franck Rodrigue Ndzondo, sensibilisant des bénévoles à l'importance du don de sang.



Photo : SNN

Les partenaires au terme de la journée.

SNN
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION caritative Lévèh (charité en Obamba), en collaboration avec l'association des donateurs de sang bénévole du Gabon (Adosab), a organisé samedi dernier dans la commune de Ntoun, avec l'appui du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), une journée de collecte de sang. Cette action s'inscrit dans le cadre de la caravane de sensibilisation aux violences en milieu jeune, dont le lancement a eu lieu le week-end écoulé à Ntoun, dans la perspective des vacances scolaires. Objectif : promouvoir le don volontaire de sang et aider le CNTS à disposer de poches de sang pour ceux qui en ont le plus besoin (accidentés, femmes en situation de grossesses compliquées ou d'accouchements, personnes en insuffisance rénale, etc.). Occasion pour la chargée de la communication de Lévèh, Tatiana Mamba, de rendre hommage aux personnes qui, volontairement et de façon bénévole, donnent leur sang tout au long de l'année. Mais aussi d'inviter l'ensemble des populations, gabonaises à s'impliquer davantage dans le don volontaire du sang. "Cette action devrait permettre de lutter contre certaines idées reçues, qui sont effectivement à la base

du faible nombre de donateurs dans notre pays. La charité que nous prônons, c'est faire don de soi. Donner une poche de son sang peut sauver une vie. Alors pourquoi ne pas le faire en prévalence plutôt qu'attendre qu'une situation critique se présente ?", s'est interrogée la présidente de Lévèh.

Aussi, en marge de la sensibilisation, les membres de cette association, les bénévoles de l'Adosab et les habitants de la commune de Ntoun, ont effectué le geste consistant à donner leur sang. Le chef de l'équipe mobile du CNTS, Frank Rodrigue Ndzondo, a indiqué à cet effet : " (...) L'opération d'aujourd'hui nous a permis d'avoir une bonne quantité de poches collectées qui aidera assurément à venir en aide à des personnes en détresse. Tenez, nous avons par exemple fait des prises rares, un donneur du groupe O négatif et un autre AB positif. Ce qui est une véritable bénédiction. C'est donc une opération à saluer et nous profitons de cette occasion pour inviter les uns et les autres à venir faire un don."

Aussi, M. Ndzondo a-t-il précisé que pour donner son sang, le donneur doit être âgé de 18 à 65 ans, quel que soit son sexe, avoir un poids supérieur ou égal à 50 kg, être en bonne santé, n'avoir pas fumé ou consommé de l'alcool avant le don.

Après Ntoun, cette caravane des vacances ciblant

les jeunes va se poursuivre dans les communes de Li-

breville, Akanda et Owendo avec, entre autres

activités au menu, le don volontaire de sang et

une sensibilisation sur les violences en milieu jeune.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la **CNAMGS** porte à la connaissance de l'ensemble des employeurs des secteurs privé et parapublic que l'Appel à cotisation du 2ème trimestre 2018 de l'Assurance Maladie Obligatoire a été lancé le 14 Juin 2018.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles des Salaires (DTS)** sont actuellement disponibles en ligne et peuvent être récupérées à partir du site internet **www.cnamgs.ga** ou auprès de la **Direction du Recouvrement et du Contentieux** sise au quartier Glass (entre la station Oil Libya et l'immeuble Hassan Hejeij).

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration), sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Les taux de cotisations sont les suivants :

Fonds	Taux de Cotisation Employeur	Taux de cotisation Employé	Assiette des cotisations	Plafond (par mois)
Secteur Public	5%	2,5%	IRPP	2.500.000 F CFA
Secteur Privé et Parapublic	4,1%	2%		

Pour rappel, les cotisations du 2ème Trimestre 2018 sont exigibles du 16 Juin au 31 Juillet 2018.

Passé ce délai, des majorations pour non déclaration (25%) et/ou paiement tardif (2%) seront appliquées.



Echangez avec nous sur facebook/cnamgs

Fait à Libreville, le 19 mars 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens



Photo : SNN/ L'Union

Instantané d'une prise de sang.

